



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Patrimoine archéologique et muséal

Restauration en perspective de l'amphithéâtre d'Avenches

Au terme d'une longue concertation entre les autorités cantonales, locales et les milieux concernés, le Conseil d'Etat a confirmé aux organisateurs que les éditions 2021 des festivals Rock Oz'Arènes et Avenches Tattoo pourront se dérouler dans l'amphithéâtre romain d'Avenches. L'important chantier de conservation-restauration débutera en 2022, et le monument restera accessible aux visiteurs durant les travaux.

La taille de l'amphithéâtre d'Avenches, sa situation particulière (ruine antique conservée en plein air), les matériaux qui le constituent (chaux, moellons en pierre de taille) ainsi que les manifestations qui s'y déroulent impliquent d'importants et réguliers travaux d'entretien. En raison des festivals, la période disponible pour ces interventions est limitée, et les années précédentes ont été consacrées à parer au plus urgent, en consolidant notamment les parements en voie d'effondrement.

Après une chute de pierres, l'espace situé sous la tour du Musées a été interdit d'accès en 2017-2018, et une ouverture sous conditions a été accordée aux manifestations. Le Canton a sécurisé la structure en 2019, et des mesures ont été prises pour éviter des dégâts plus importants. D'autres altérations sont apparues cependant, et une intervention d'envergure est désormais nécessaire pour assurer la sauvegarde du monument et éviter sa fermeture définitive pour des raisons de sécurité.

Depuis 2018, l'amphithéâtre est occupé par deux grandes manifestations (Rock Oz'Arènes et Avenches Tattoo). La réalisation des travaux en cohabitation avec ces festivals impose de nombreux montage et démontages d'infrastructures ainsi qu'une interruption estivale du chantier. Différents scénarios ont été proposés par la commune et les organisateurs, puis étudiés conjointement par la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) et le Service des affaires culturelles (SERAC).

Considérant la durée et les spécificités de l'intervention, il est apparu que seule une

fermeture continue du monument, tout en restant accessible aux visiteurs, permettait une conduite efficiente des travaux, dans le respect des principes de conservation-restauration de ce patrimoine culturel bâti d'importance nationale.

Les éditions 2020 des deux festivals ne pourront pas avoir lieu, en raison de la crise du COVID-19. Toutefois, en l'état actuel de préparation des travaux, la conseillère d'Etat Cesla Amarelle, responsable de la culture, ainsi que le conseiller d'Etat Pascal Broulis, en charge du patrimoine bâti et archéologique, ont confirmé à la Municipalité et aux organisateurs que les éditions 2021 pourront se dérouler normalement dans l'amphithéâtre.

Le chantier devrait débuter en principe en 2022. Le Conseil d'Etat sollicitera prochainement un crédit pour des études dans lesquelles il devra se déterminer et proposer au Grand Conseil une variante d'organisation des travaux, de coûts et de calendrier. D'emblée, il entend faire de cette restauration unique un chantier modèle. Il intégrera un volet de médiation culturelle; des informations didactiques seront mises en place et des visites commentées organisées à destination d'un large public.

En outre, des réflexions seront menées dans la phase de projet en vue d'équiper le monument d'infrastructures facilitant la tenue d'événements culturels. Il importe au Conseil d'Etat qu'une fois restauré, l'amphithéâtre vive non seulement par sa richesse patrimoniale, mais aussi par les manifestations qui s'y déploieront.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 juin 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DCIRH, Nicole Minder, cheffe de service, Service des affaires culturelles, [nicole.minder\(at\)vd.ch](mailto:nicole.minder(at)vd.ch)